

Le présent rapport a pour but de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public des déchets relevés sur l'exercice comptable 2018 du budget OM- DECHETS.

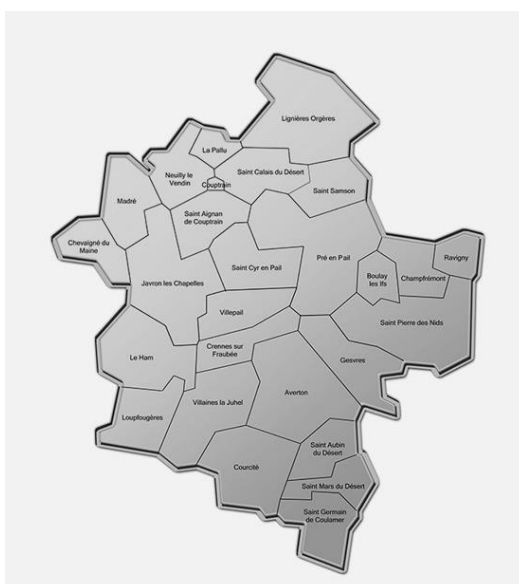
A – LES INDICATEURS TECHNIQUES

1 – Présentation générale du service

1- 1 Le périmètre concerné

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs détient la compétence « élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » l'ensemble de son territoire, 16 950 habitants¹ répartis sur les 26 communes ci-après :

Averton	Madré
Boulay les Ifs	Neuilly-le-Vendin
Champfrémont	Ravigny
Chevaigné du Maine	Saint-Aignan-de-Couptrain
Couptrain	St Aubin du Désert
Courcé	Saint-Calais-du-Désert
Crennes / Fraubée	Saint-Cyr-en-Pail
Gesvres	St Germain de Coulamer
Javron-les-Chapelles	St Mars du Désert
La Pallu	St-Pierre-des-Nids
Le Ham	Pré-en-Pail-Saint-Samson
Lignièrès-Orgères	Villaines la Juhel
Loupfougères	Villepail



¹ Population totale 2018

1- 2 L'organisation du service en 2018

1-2-1- Ordures ménagères résiduelles

La Communauté de communes du Mont des Avaloirs effectue la collecte des ordures ménagères par un prestataire privé par voie de marché public pour la collecte des ordures ménagères sur toutes les communes du territoire. La collecte se fait uniquement en point d'apport volontaire en conteneur aériens ou en conteneurs semi-enterrés, une fois par semaine, voire deux sur les points les plus utilisés.

Le transport longue distance et le traitement des ordures ménagères sont confiés depuis le 1^{er} Janvier 2003 au Conseil Départemental de la Mayenne. Les OMR sont alors déposées au quai de transfert de Javron les Chapelles puis acheminées au centre d'incinération de Pontmain.

1-2-2- La collecte sélective

La collecte sélective s'effectue en trifix, uniquement en apport volontaire, grâce aux points tri répartis sur tout le territoire. Ils sont destinés à recevoir :

- les verres
- tous les emballages plastiques alimentaires suite à l'extension des consignes de tri, les emballages métalliques ainsi que les briques alimentaires
- les papiers, journaux, magazines et cartonnettes.

Les prestataires privés chargés de la collecte :

- La société SUEZ : les corps creux, corps plats et le verre

Centre de tri : Valorpôle au Mans

1-2-3- Les déchèteries et la plateforme de compostage

Par ailleurs, la CCMA gère

- 5 déchèteries qui peuvent recevoir :

Javron les Chapelles	les ferrailles les encombrants les gravats les tontes	
Saint Pierre des Nids	les tailles les cartons les vieux vêtements les huiles de vidange	Le bois Et Les DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement (benne Eco mobilier)
Pré en Pail	les déchets dangereux des ménages Les Déchets électriques et électroniques Les filtres à huile.	
Villaines-la-Juhel	un caisson EMMAUS est installé permettant ainsi de récupérer les objets utilisables pour le compte de cette association.	

La Pallu	les ferrailles les encombrants les gravats les tontes les tailles les cartons les vieux vêtements les huiles de vidange Les Déchets électriques et électroniques Les filtres à huile.	
-----------------	--	--

- une plateforme de compostage pour les déchets verts à Villaines-la-Juhel,
- une plateforme de dépôt déchets verts à Saint-Pierre-des-Nids et à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

L'enlèvement et le traitement des déchets des déchèteries ont été confiés à des prestataires privés par marchés, après appel d'offres public.

- La société SOA est titulaire du marché déchets dangereux des ménages
- La société DUFEU : le broyage des déchets verts
- La société SEP Valorisation SEES est titulaire des marchés :
 - ✓ transport des gravats
 - ✓ rachat des matières métalliques (ferrailles)
 - ✓ transport et traitement des encombrants
 - ✓ transport et traitement des cartons
 - ✓ transport des déchets verts des déchetteries de Javron-les-Chapelles et de la Pallu vers la plateforme de compostage de Villaines la Juhel

2 – La collecte

2-1 Collecte des déchets ménagers et assimilés

2-1-1 Population desservie

La Collectivité regroupe 26 communes, représentant une population **totale** de 16 950 habitants (INSEE au 1^{er} janvier 2018), répartis ainsi qu'il suit :

Averton	610
Boulay-les-Ifs	176
Champfrémont	335
Chevaigné-du-Maine	182
Couptrain	124
Courcité	918
Crennes-sur-Fraubée	202
Gesvres	540
Javron-les-Chapelles	1438
La Pallu	204
Le Ham	413
Lignièrès-Orgères	791
Loupfougères	407
Madré	336
Neuilly-le-Vendin	358
Pré-en-Pail Saint Samson	2427
Ravigny	238
Saint-Aignan-de-Couptrain	384
Saint-Aubin-du-Désert	253
Saint-Calais-du-Désert	389
Saint-Cyr-en-Pail	500
Saint-Germain-de-Coulamer	388
Saint-Mars-du-Désert	164
Saint-Pierre-des-Nids	2021
Villaines-la-Juhel	2971
Villepail	181
	16 950

La CCMA comptabilise environ 10 763 foyers, qui profitent tous des mêmes services comme suit :

Type de collecte	Nbre total de foyers
OMR en points de regroupement en conteneurs	10 763
P.A.V.	
Déchèteries	

2-1-2- Organisation de la collecte et fréquence

2-1-2-1- la collecte des ordures ménagères résiduelles

Collecte OMR	Nombre de points de regroupement	Population	Fréquence de collecte
Collecte par prestataire en point de regroupement	110 points	16 950	1 fois par semaine (parfois 2 pour les conteneurs les plus utilisés)

2-1-2-2- la collecte sélective et déchèteries

Collecte CS en apport volontaire	Nombre de points regroupés	Population	Fréquence de collecte
----------------------------------	----------------------------	------------	-----------------------

Collecte sélective	94 PAV	16 950 habitants	En fonction du taux de remplissage des colonnes (en moyenne 1 passage par semaine)
Déchèteries	5 déchèteries		En fonction du taux de remplissage des caissons sur appel de l'Agent.

Chaque point tri possède au minimum :

- 1 colonne pour verre
- 1 colonne pour les Corps Creux (plastique, alu, acier, PET, PEHD, PVC)
- 1 colonne pour les Corps Plats (journaux/magazines, cartons/cartonnettes)

2-1-3- Moyens propres à la CCMA en personnel & matériel pour la collecte

Pour mener à bien sa mission de service public, la CCMA possède des équipements propres ainsi que du matériel.

Tout d'abord, la CCMA compte 6 agents techniques affectés au service déchets (plus un remplaçant pour le samedi).

2-1-3-1- Moyens propres à la collectivité

Véhicules :

- 2 kangoo Renault
- 1 boxer Peugeot
- 1 master Renault
- 1 jumpy Citroën

Déchèteries

Pour les 5 déchèteries, les équipements sont les suivants :

- 6 caissons 30 m3 pour la ferraille
- 9 caissons 30 m3 pour les encombrants
- 6 caissons 10 m3 pour les gravats
- 3 caissons 30 m3 pour les cartons couverts
- 3 caissons 10 m3 pour les cartons couverts
- 1 compacteur carton 24 m3
- 3 caissons 30 m3 pour les déchets verts
- 5 caissons 30 m3 pour le bois
- 2 casiers à tailles et tontes
- 3 plateformes de déchets verts
- 4 conteneurs maritimes EMMAUS
- 4 armoires DMS

2-1-3-2- les moyens mis à disposition de la collectivité

Des équipements sont aussi mis à disposition en déchèterie et dans le territoire :

Sur le territoire

- Le Relais de Bretagne a installé, à ses frais, 33 conteneurs textiles & chaussures.

Déchèteries

- 5 conteneurs à textiles & chaussures

- 5 conteneurs à huiles de vidange
- 20 Palettes box pour les D3E
- Plusieurs futs de collecte à piles par Corépile
- Caisses pour les lampes et néons fournis par Recyclum
- 3 caissons 30 m3 pour les DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) par Eco Mobilier

3 – La prévention des déchets

Le dernier programme local de prévention (2009-2015) qui vise à réduire la production de déchets a permis de sensibiliser les habitants au compostage et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Dans l'attente d'un prochain programme de prévention, d'autres actions ont été mises en place, en lien avec la démarche Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte :

- Repair Café itinérant sur le territoire qui fédère des bénévoles réparateurs et propose leurs compétences pour aider les habitants à réparer leurs objets du quotidien (environ 10 bénévoles, animation par la CCMA, programmation les premiers samedis de chaque mois)
- Travail sur l'émergence d'une structure de réemploi des déchets des entreprises (format recyclerie)
- Mise en place de compostage collectif aux abords des établissements publics et de jardins partagés (zéro pesticides).

3-1- Performances de collecte sur le territoire de la CCMA

3-1-1- Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
TOTAL	3 904	3 871	3 759	3 709	3 756	3 587	3 439	3 405	3 291
Variation	-3.1%	-0.83%	-2.89%	-1.33%	+1.27%	-4.51%	-4.12%	-0.99%	-3.35 %

En 2018, les habitants de la CCMA ont produit **3 291 T** d'ordures ménagères, soit **194 kg/habitant** (population totale 2018). Pour rappel, en 2006, 252 kg/habitant d'OMR étaient produites. Ainsi, depuis 2006, les OMR ont diminué de 23%. Ainsi, les ordures ménagères de la CCMA ont toujours diminué sauf en 2014 au moment de la fusion. Par contre, depuis 2015, on constate de nouveau une baisse des OMR due certainement à la mise en place de CSE sur les communes du Nord puis du Sud en 2016 et à diverses actions de sensibilisation qui commencent à porter leurs fruits.

3-1-2 – Résultat de la collecte sélective

Matériaux	2015	2016	2017	2018
Verre	629.94	602.22	607.48	653.47
Papier cartons Dont cartons Journaux magazines	429.86	446.67	444.05	443.38
Métaux plastiques Dont acier Aluminium Briques alimentaires PEHD PET clair PET foncé	157.76	162.57	176.35	203.17
	1 217.56	1 211.46	1 227.88	1 300.02

On constate une certaine augmentation du tri pour l'année 2018. La mise en place des nouvelles consignes de tri plastiques en 2017 entraîne des taux de remplissage supérieurs.

3-1-3 Collecte des déchets en déchèteries

Type de déchets collectés

Type déchets collectés	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Tonnages 2017	Tonnages 2018
Encombrants	1 467.21	1 496.83	1 383.96	1 221.66
Ferrailles	243.58	295.81	297.41	320.78
Cartons	105.00	108.26	121.93	137.05
Gravats	1 250.00	1 396.00	1 562.00	1 290.00
Tontes	1 950.00	1 980.00	2 498.00	2 796.00
DEEE	141.82	169.69	146.81	158.664
DMS	23.462	25.584	27.524	32.872
Le Relais Textile (déchèterie et territoire)	65	52	56.837	79.737
EMMAUS	32.158	32.000	32.758	38.377
BOIS			85.66	298.68
TOTAL arrondi	5 278	5 556	6 212	6 373

- DASRI = 59.25 KGS

- pile : 1 533 kgs

Localisation et horaires actuels d'ouverture des déchèteries en 2018

	LA PALLU	JAVRON- LES- CHAPELLES	PRE- EN-PAIL	SAINT- PIERRE-DES- NIDS	VILLAINES-LA- JUHEL
LUNDI	FERME	14h-17h	14h-17h	9h-12h	8h30-12h 13h45-17h
MARDI	FERME	FERME	14h-17h	9h-12h	
MERCREDI	14h-17h	9h-12h	9h-12h	14h-17h	
JEUDI	FERME	FERME	14h-17h	9h-12h	
VENDREDI	FERME	14h-17h	9h-12h	14h-17h	
SAMEDI	9h-12h	14h-17h	14h-17h	9h-12h	

Les déchèteries sont ouvertes toute l'année, sauf les dimanches et jours fériés.

3-1-4- Déchets traités sur la plateforme de compostage

La plateforme de compostage de Villaines-la-Juhel accueille l'ensemble des déchets verts des déchèteries du territoire de Javron-les-Chapelles, la Pallu et de Villaines-la-Juhel ainsi que les déchets verts des communes ayant conventionnées avec la CCMA.

Les déchets verts des déchetteries de Pré-en-Pail Saint-Samson et de Saint-Pierre-des-Nids sont broyés sur place et évacués chez des agriculteurs.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Tonnes	1 588	1 894	2 025	2 032	2 381	1 950	1 980	2 498	2 796
Variation	-27.28 %	+ 19.26%	+ 6.91 %	+0.34 %	+17.17%	-18.10%	+1.54%	+26.16%	+11.93%

4 – Le traitement des déchets ménagers et assimilés

4 –1 Localisation des unités de traitement

Le traitement des D.M.A a été assuré au titre de l'année 2018

Apport volontaire, points de regroupement	Depuis 2009, Les ordures ménagères collectées sont dirigées vers le quai de transfert de Javron les Chapelles. Depuis 2003, le traitement des déchets est de la compétence du Conseil Départemental qui mutualise les coûts de traitement au niveau départemental.
P.A.V :	Les D.M.A collectés sont dirigés vers le centre de tri de Valorpôle au Mans pour être triés afin de respecter les normes CITEO et valorisés auprès des différentes filières.
Déchèteries :	Les déchets collectés sont traités de la manière suivante : Ferrailles : Tri et vente à une Société spécialisée dans la valorisation des métaux Gravats : Dépôt en exploitations agricoles Tontes et Tailles : Broyage sur la plateforme de compostage de la CCMA Carton : Mise en balle - conditionnement puis envoi vers la Cartonnerie dans le cadre du programme CITEO pour valorisation Encombrants : Traitement des encombrants non valorisables en C.E.T de classe II. Réemploi : Les objets en bon état sont repris par EMMAUS (partenariat Conseil Départemental) DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement) : Eco Mobilier DEEE : Ecologic / Envie Maine DMS : Tri et traitement des DMS par une société spécialisée

A titre indicatif, les repreneurs sont les suivants :

Papier	SUEZ RV NORMANDIE 35769 ST GREGOIRE
Carton	
Tetra brik	
Acier	
Plastique	SA VALORPLAST - 92800 Puteaux
Aluminium	REGEAL AFFIMET 60204 Compiègne
Verres	O.I. France SAS 69611 VILLEURBANNE
DMS	TRIADIS- 35136 Saint-Jacques de la Lande
DEEE (envie Maine)	ECOLOGIC SAS - 78 280 GUYANCOURT
Ferraille	PASSENAUD- RD 323- 72470 Champagné - Le Mans

B- LES INDICATEURS FINANCIERS

1- Les dépenses liées au service déchets

1.1- Coût des Ordures Ménagères Résiduelles

3 291 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles ont été collectées et traitées.

	2018	2017	2016
Coût global aidé TTC	477 432 €	521 156 €	522 428 €
Coût à la tonne TTC	145.07 €	153.06 €	151.91 €
Coût à l'habitant TTC	28.17 €	30.63 €	30.46 €

1.2- Le coût des Points d'Apport Volontaire collecte sélective

1 300 tonnes de déchets ont été collectés et traités.

	2018	2017	2016
Coût global aidé TTC	109 992 €	55 991 €	64 808 €
Coût à la tonne TTC	84.61 €	45.60 €	53.52 €
Coût à l'habitant TTC	6.49 €	3.29 e	3.78 €

1.3 - Le coût des déchèteries

6 374 tonnes de déchets ont été collectés et traités.

	2018	2017	2016
Coût global aidé TTC	352 061 €	296 776 €	358 786 €
Coût à la tonne TTC	55.23 €	47.77 €	64.57 €
Coût à l'habitant TTC	20.77 €	17.44 €	20.60 €

2- Les recettes de fonctionnement

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Redevances usagers	1 095 799 €	1 080 409 €	1 054 056 €	988 278 €	972 094
Dépôt déchèteries ou plateforme compostage	6 889 €	9 989 €	6 157 €	4 022 €	10 805
Autres collectivités			11 414 €	12 352 €	2401
Aides Eco emballages, ventes matériaux et divers	302 635 €	293 617 €	341 640 €	275 951 €	283 100
Aides prévention ou subventions collecte pneus	14 625 €	6 227 €	25 078 €	8 269 €	1 438
Total	1 419 948 €	1 390 242 €	1 438 345 €	1 288 872 €	1 269 839

3- La tarification du service aux abonnés

En 2018, La communauté de communes applique une redevance ordures ménagères harmonisée sur l'ensemble du territoire de CCMA, annuelle à chaque usager, par prélèvement ou non, avec possibilité de règlement par prélèvement en 2 fois sans frais.

Redevance déchets ménagers des particuliers

a1) Foyers type de tarif 2018

foyers	
résidence secondaire	74 €
foyer 1 personne	74 €
foyer 2 personnes	122 €
foyer 3 personnes	144 €
foyer 4 personnes et plus	168 €

a2) Foyers Nombre enfants Tarif 2018

composés d'enfants garde alternée (GA)

en garde alternée

(GA): type de foyers

foyer 2 personnes	1	92 €
GA1		
Foyer 3 personnes	1	120 €
GA1		
foyer 3 personnes	2	96 €
GA2		
foyer 4 personnes	1	147 €
GA1		
foyer 4 personnes	2	126 €

GA2		
foyer 4 personnes	3	105 €
GA3		

b) Redevance déchets ménagers assimilés des communes

Pour retrouver la même recette à savoir 28 981 € et rendre plus équitable les contributions de chaque commune, il a été proposé de calculer la redevance en fonction du nombre d'habitants. Ce qui équivaut à 1,66 € par habitant, selon la population totale.

Les modalités : Une facturation annuelle. La redevance est recalculée à chaque nouveau recensement.

c) Redevance déchets ménagers assimilés des professionnels (hors apports en déchèteries)

La redevance sera fixée ainsi qu'il suit : Catégories (hors métiers de bouche)	Tarifs Annuels (Facturation annuelle)
Catégorie 1 : 1 à 9 salariés	30 €
Catégorie 2 : 10 à 24 salariés	80 €
Catégorie 3 : 25 et +	160 €
Autres catégories	Tarifs Annuels
Catégorie 4 : métiers de bouche (restaurant, hôtel-restaurant, restauration rapide) <i>sans prise en compte de l'effectif</i>	160 €
Catégorie 5 : hors catégorie Collège/Lycée (MFR) Supermarché	Maison de retraite et hôpital local Nombre de lits - 42 €/lit Nombre d'élèves - 6 €/élève prix de 165 € TTC la Tonne Sur convention, selon un poids estimatif

d) Dépôts des déchets professionnels en déchèterie

Les professionnels ont accès à la déchèterie contre participation financière car ce service, inclus dans la redevance à l'origine, est proposé exclusivement aux particuliers.

La commission propose un accès pour les professionnels aux déchèteries du territoire avec un tarif unique fixé à 17 € le passage. Ce tarif est applicable pour les dépôts de « tout venant » de « gravats » de « déchets verts ». Les dépôts de carton et de ferraille sont gratuits. Cependant, les déchets dangereux des professionnels ne sont pas acceptés.

4- Prestations rémunérées à des entreprises sur marchés en 2018

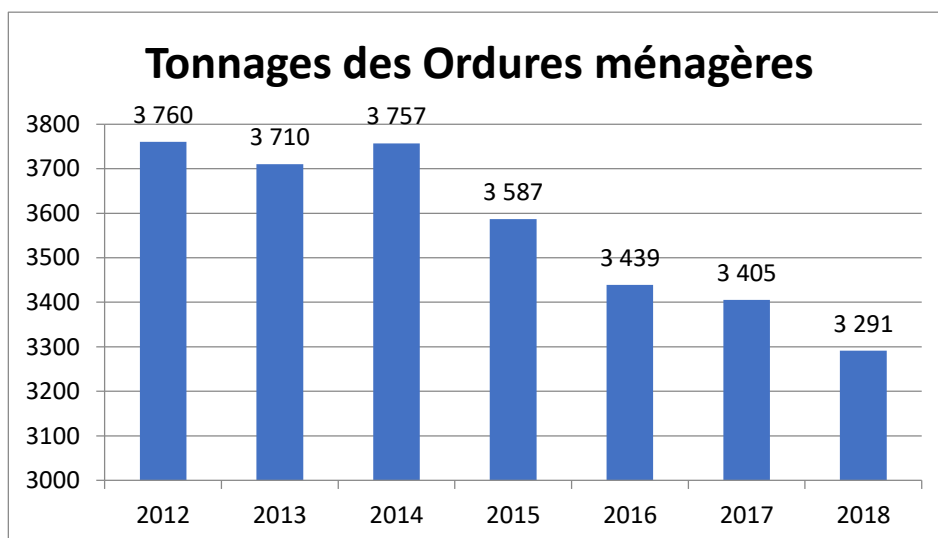
Entreprises	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
SA SNN SITA GRAND OUEST	328 771 €	386 352 €	225 444 €	404 814 €	
SAS SUEZ RV NORMANDIE			171 873 €		258 349
SARL GAUTIER TRANSPORT	147 068 €	142 672 €	145 896 €	158 622 €	187 823
SAS TRIADIS	17 824 €	20 575 €	23 899 €	23 437 €	1 287
S.O.A					22 000
SA ANJOU MAINE CEREALES	26 027 €	871 €			
SA SECHE	5 640 €				
EPA HOPITAL VILLAINES	61 €	141 €		72 €	57
SEP VALORISATION		24 073 €	21 970 €	22 570 €	167 547
SAS CARRIERES DES NOES	3 017 €	1 882 €			
SAS DUFEU		19 352 €	19 009 €	18 139 €	19 161
CONSEIL DEPARTEMENTAL	301 450 €	291 240 €	284 023 €	274 695 €	271 478
THEAUD	19 765 €				

CHIMIREC HUILE				1 167 €	857
RECYCLAMAT PNEUS				8 239 €	4 944
TOTAL	849 623 €	887 158 €	908 445 €	911 755 €	933 503

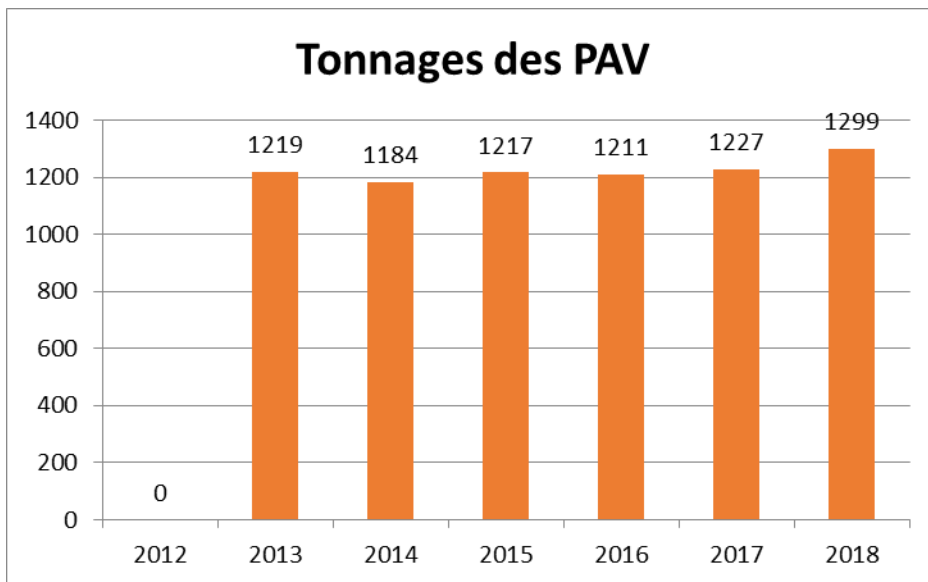
5- Les aides perçues en 2018

Aides	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
CITEO PAV	186 040€	155 171 €	205 911 €	80 627 €	158 502
OI Manufacturing verre	11 983 €	14 332 €	14 125 €	14 260 €	14 007
Cartons (SNN) + Papier (JRM)	36 789 €	45 606 €	44 381 €	35 907 €	35 568
Europac	4 074 €				
Valorplast	12 327 €	17 600 €	9 907 €	3 971 €	14 978
Arcelor	4 509 €	5 712 €	2 731 €	884 €	5 546
Recyclm (radiographie)		106 €	36 €		
Revipac (briques)		123 €			119
Affimet (aluminium)	185 €	904 €	337 €	264 €	984
Reprise ferrailles	21 682 €	29 178 €	35 065 €	36 584 €	36 061
TRIADIS (batteries)	105 €				19
DEEE OCAD 3E	5 135 €	7 689 €	9 194 €	5 542 €	7 881
Ecofolio	17 491 €	17 362 €	19 949 €	1 176 €	
Eco TLC (communication)		1 692 €			
Eco Mobilier				8 328 €	9 435
Total	300 320 €	295 475 €	341 636 €	275 951 €	283 100

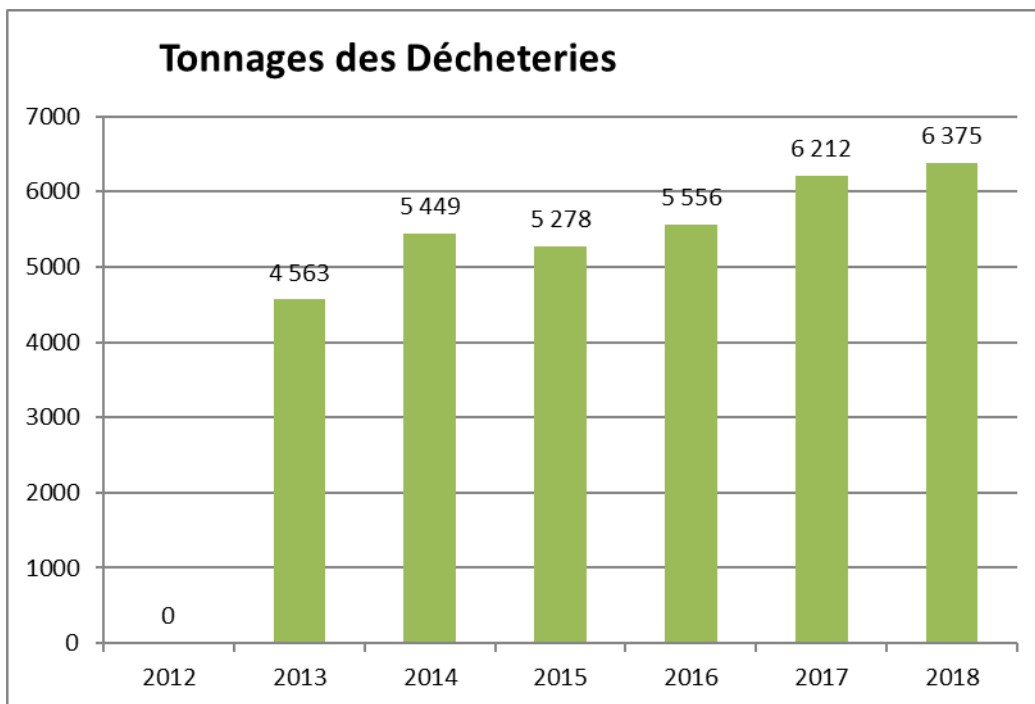
EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTES							
Type déchets	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ordures ménagères	3760	3710	3757	3587	3439	3405	3291
Total PAV	0	1219	1184	1217	1211	1227	1299
<i>PAV Verre</i>		591	593	629	602	607	653
<i>PAV Plastiques et métal</i>		146	148	158	162	176	203
<i>PAV Papier, journaux</i>		482	443	430	447	444	443
Total Déchetterie	0	4563	5449	5278	5556	6212	6375
<i>Déchetterie DEEE</i>		109	132	142	170	147	159
<i>Déchetterie DMS</i>		23	24	23	26	28	33
<i>Déchetterie Encombrants</i>		1240	1366	1467	1497	1383	1222
<i>Déchetterie Ferraille</i>		213	220	244	295	297	321
<i>Déchetterie Cartons</i>		121	83	105	108	122	137
<i>Déchetterie Gravats</i>		1164	1253	1250	1396	1562	1290
<i>Déchetterie Tontes et tailles</i>		1584	2276	1950	1980	2498	2796
<i>Le Relais textile</i>		70	65	65	52	57	80
<i>BOIS</i>						85	299
<i>EMMAUS</i>		39	30	32	32	33	38
Total collecté	3760	9492	10390	10082	10206	10844	10965



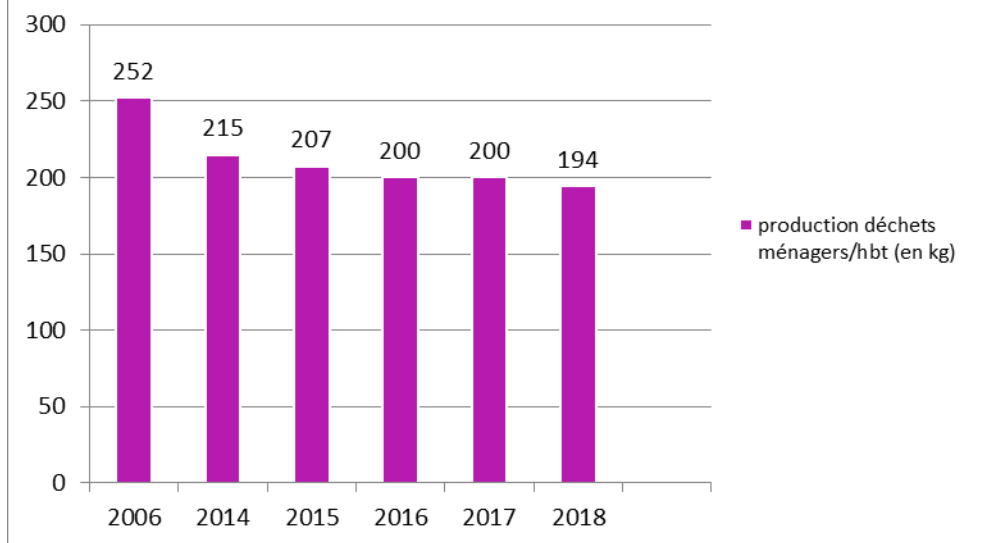
Tonnages des PAV



Tonnages des Décheteries



Production Ordures Ménagères Résiduelles /hbt (en kg)



Fait à Pré-en-Pail Saint-Samson,
le 2019.

Le Président,

Daniel LENOIR